

ACTU | HAUTE-LOIRE ET RÉGION

MONLET

Pour un client bien fagoté, la marque Faguo a planté un arbre

Hugo DESCHAMPS



Les arbres plantés sur la parcelle de Monlet poussent à leur rythme depuis 2013. Photo Progrès /Hugo DESCHAMPS

La marque de vêtements Faguo, aujourd'hui basée à Nantes, porte l'ambitieux projet de réduire, puis de compenser toutes leurs émissions de CO², notamment en plantant des arbres pour chaque vêtement acheté. Une des parcelles, reboisée avec l'aide de l'entreprise se trouve à Monlet.

Un vêtement acheté, un arbre planté. C'est la promesse faite par l'entreprise de textile Faguo à ses clients, depuis sa création à Paris en 2009.

Parmi les 271 « jeunes forêts » plantées avec l'aide de l'entreprise dans toute la France, l'une d'elles se trouve à Monlet, non loin du lieu-dit « Varennes ».

« Ces forêts nous permettent de compenser les émissions de CO² que nous n'avons pas réussi à réduire », explique Romain Teissedre, le responsable de la communication de l'entreprise.

Pour réussir ce pari et planter les quelque 640 arbres de la petite parcelle de Monlet en 2013, l'entreprise a établi un cahier des charges précis, avec les pépinières Naudet, qui se déplacent partout en France.

« Chaque année, on prévoit de créer un certain nombre de pièces, donc on sait qu'il faudra planter exactement le même nombre d'arbres. Naudet repère ensuite les projets qui correspondent à ce cahier des charges et nous met en relation avec le porteur de projet. Nous subventionnons tous les plants et il ne reste à la charge du propriétaire que la main-d'œuvre et l'entretien », explique Romain Teissedre.

• Un contrat entre la marque, un pépiniériste et le propriétaire

C'est ce qui s'est passé à Montlet, où un particulier qui possédait la friche d'herbes proche de « Varennes » souhaitait revaloriser celle-ci, en la boisant. Un contrat tripartite de cinq ans a alors été passé entre la marque, le pépiniériste et le propriétaire en 2013. Naudet est ensuite venu boiser les 4 000 m² de terrain. « Sur l'ensemble de nos forêts, nous plantons au total 50 % de feuillus et 50 % de résineux pour être représentatifs de l'ensemble de la biodiversité française », indique le responsable de la communication.

Une fois ce contrat terminé en 2018, libre au propriétaire de gérer la parcelle comme il l'a entendu. Un rapide passage sur celle-ci à la fin du mois de janvier a permis de constater que les arbres continuaient leur croissance silencieuse.

« Grâce à la photosynthèse, les arbres séquestrent en moyenne 7 kg équivalents de CO² par an, et environ 1 000 dans toute leur vie. Un de nos produits émettant en moyenne 6 kg équivalents de CO², nos émissions sont plus que compensées », se félicite l'entreprise qui, depuis 2020, travaille également sur des projets d'agroforesterie.



La parcelle, près d'une forêt déjà existante, a été revalorisée. Photo Le Progrès /fournie par Faguo



*En mars 2013, Le pépiniériste Naudet à pris en main la friche d'herbes situé à Monlet.
Photo Progrès /fournie par Faguo*

L'entreprise analyse et réduit ses émissions de CO²

« Planter des arbres, c'est bien parce que cela permet de compenser nos émissions de CO² qui n'ont pas pu être réduites. Mais la démarche de l'entreprise est globale », assène Romain Teissedre, le responsable de la communication de Faguo.

L'entreprise, qui veut être transparente sur le sujet, commande, depuis sa création, un bilan carbone global quinquennal à la fondation GoodPlanet.

Ce qui permet de quantifier et réduire précisément les émissions de CO² avec des objectifs précis.

• Les matières premières (50 % des émissions)

La production des matières premières est le poste le plus polluant de l'entreprise. « Le coton, qui émet deux fois plus de CO² que le cuir et dix fois plus que le caoutchouc végétal, représente un quart de nos matières premières et, à lui seul, 28 % de l'ensemble de nos émissions », indique l'entreprise. Celle-ci a donc développé des produits à 70 % issus de matières recyclées.

- **La vie d'équipe (25 % des émissions)**

Pour tendre à réduire les émissions de CO², la vie d'équipe est, elle aussi, passée au peigne fin. Le mobilier, la restauration et les fournitures des bureaux sont optimisés.

L'entreprise veut également diminuer de 30 % les déplacements par rapport à 2015.

- **L'emballage et le transport (19 % des émissions)**

Pour le transport, la marque utilise des partenaires logistiques « bas carbone ». « Le transport de l'Asie vers la France par le bateau émet jusqu'à deux fois moins de CO₂ que par la route entre le Portugal et la France », précise le service de communication de l'entreprise, qui importe également 50 % de ses marchandises par le train.

L'entreprise a également conçu des emballages 100 % recyclés et recyclables.

- **La fin de vie des produits (5 % des émissions)**

Pour la marque, « 5 % c'est déjà trop ». Elle encourage donc ses consommateurs à allonger la durée de vie des produits avec de réparations. À défaut, Faguo incite au don ou à la revente d'occasion.